

## Addenda à la Décision de participation

26 novembre, 2021

- [1] La présente décision est un troisième addenda à la Décision de participation du 13 mai 2021.

### **Requête de participation individuelle de Richard Ellison et Clinton Ellison en tant que les personnes les plus affectées – les familles des personnes décédées de**

- [2] Dans notre Décision de participation du 13 mai, 2021, nous avons reconnu la famille Ellison, y compris Connor Reeves, Clinton Ellison, et Richard Ellison, en tant que les personnes les plus affectées – les familles des personnes décédées. Par conséquent, nous avons accordé à la famille Ellison la possibilité de participer de façon appropriée en vertu des décrets.
- [3] Richard Ellison et Clinton Ellison demandent maintenant chacun une participation séparée et individuelle. Richard Ellison et Clinton Ellison présentent cette requête en raison de leur implication, interactions et expériences individuelles et distinctes lors des pertes massives d'avril 2020. Ces expériences se distinguent de celles des membres de la famille Ellison qui ont déjà été accordées la possibilité de participer.
- [4] Richard Ellison et Clinton Ellison ont également présenté de demandes d'aide financière individuelle.
- [5] Sur la base de leur requête, nous accordons par la présente Richard Ellison et Clinton Ellison une participation individuelle en tant que les personnes les plus affectées – les familles des personnes décédées pour assurer qu'ils ont la possibilité de participer de façon appropriée. De ce fait, il y aura trois participants de la famille Ellison : la famille Ellison (y compris Connor Reeves), Richard Ellison et Clinton Ellison.
- [6] Nous acceptons que Richard Ellison et Clinton Ellison ne pourraient participer au processus de la Commission sans financement. Nous recommandons donc une aide financière individuelle pour les deux.

### **Requête de retirer en tant que Participant de Nick Cardone**

- [7] Dans l'Addenda à la Décision de participation du 25 juin, 2021, Nick Cardone a été accordé la possibilité de participer de façon appropriée en tant que

Participant individuel aux travaux de la Commission. Depuis cette date, il est devenu évident que M. Cardone n'a pas besoin d'être un participant à l'avenir. Nous prévoyons qu'il contribuera néanmoins aux travaux de recherche et de politique de la Commission.